### Formation Générale BAFD - BAFD1

#### **Financement**

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UFCV POITIERS

Accueil
05.49.38.44.50
poitou-charentes-limousin@ufcv.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Avoir 18 ans révolus au premier de jour formation et avoir réalisé son inscription au cursus BAFD via le site du Gouvernement sur www.jeunes.gouv.fr. L'inscription au BAFD1 n'est possible que lorsque la DRAJES à valider, en amont, le dossier (N° attribué de dossier)

### Prérequis pédagogiques :

• assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser dans le cadre et la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité. • participer à l'accueil, la communication et au développement des relations entre les différents acteurs • participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ; • encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ; • accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets ; • accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant de transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité ; • de situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif; • de construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination; • apporter le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés ; • Confronter son expérience et donner son avis : dégager les éléments positifs et négatifs de son expérience, faire des propositions et définir des volontés concernant ses expériences futures • Echanger et débattre autour de Italia de la vie quotidienne, l'animation d'activités, les relations, le projet du séjour, la sécurité ... Concernant le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs : • Connaître les éléments essentiels de la réglementation des ACM. • Adapter son action et son mode de relation aux caractéristiques des différents publics. Concernant le positionnement au cours de la formation. • Utiliser et développer des outils d'évaluation afin d'évaluer et analyser son action. • Se amit d'evaluer des répertoires d'activités. •

Expérimenter [préparer, animer, conclure] et analyser différentes situations de jeux et

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

# Objectif de la formation

Nos objectifs s'inscrivent dans le cadre défini par la réglementation, Article 25 de l'arrêté du 15 juillet 2015 : La formation au BAFD a pour objectif de préparer le directeur à exercer les fonctions suivantes : - élaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps ; - situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ; - coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation ; - diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil ; - développer les partenariats et la communication. La formation au BAFD doit permettre d'accompagner le directeur vers le développement d'aptitudes lui permettant de transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité.

## Contenu et modalités d'organisation

Nous envisageons, à l'Ufcv, les objectifs de la session de formation générale BAFD autour des cinq fonctions suivantes : 1 - S'inscrire dans le cadre législatif, réglementaire et juridique des Accueils Collectifs de Mineurs. 2 - Assurer la gestion administrative, financière et alimentaire. 3 - Concevoir et animer le projet du séjour. 4 - Imaginer et conduire son équipe. 5 - Etre un acteur et un partenaire, inscrit dans une histoire et un territoire.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Commentaires sur la parcours personnalisable La formation est calculée sur une base de 7 heures/jour mais des dépassements sont à prévoir : les temps de présentation de projet évalués (temps de formation) ne peuvent être quantifiés.

# Validation(s) Visée(s)

Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur de centres de vacances et loisirs - Sans niveau spécifique

### Et après ?

Suite de parcours

BAFD2 (stage pratique de 14 jours minimum) BAFD3 (Stage de perfectionnement : 6 jours) BAFD4 (stage pratique de 14 jours minimum) Bilan écrits de formation + présentation --> Jury DRJSCS

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type CPF d'entrée	Modalités
00210649	du 01/01/2021 au 31/12/2021	La Rochelle (17)	UFCV POITIERS	Non éligible	FPC
00210663	du 01/01/2021 au 31/12/2021	Saint-Cyr (86)	UFCV POITIERS	Non éligible	FPC
00210660	du 01/01/2021 au 31/12/2021	Poitiers (86)	UFCV POITIERS	Non éligible	FPC
00257520	du 03/01/2022 au 31/12/2022	La Rochelle (17)	UFCV POITIERS	Non éligible	FPC
00258017	du 03/01/2022 au 31/12/2022	Beaumont Saint-Cyr (86)	UFCV POITIERS	Non éligible	FPC
00257051	du 10/01/2022 au 18/01/2022	La Rochelle (17)	UFCV POITIERS	Non éligible	FPC
00328625	du 01/01/2023 au 31/12/2023	Poitiers (86)	UFCV POITIERS	Non éligible	FPC
00328627	du 01/01/2023 au 31/12/2023	La Rochelle (17)	UFCV POITIERS	Non éligible	FPC
00396736	du 01/01/2024 au 31/12/2030	Poitiers (86)	UFCV POITIERS	Non éligible	FPC
00396737	du 01/01/2024 au 31/12/2030	La Rochelle (17)	UFCV POITIERS	Non éligible	FPC
00396738	du 01/01/2024 au 31/12/2030	Saintes (17)	UFCV POITIERS	Non éligible	FPC
00396739	du 01/01/2024 au 30/12/2030	Limoges (87)	UFCV POITIERS	Non éligible	FPC